

AXE SERVICES COLLECTIFS ESSENTIELS

Problématique

Penser l'avenir des services collectifs revient à relever aujourd'hui un certain nombre de défis qui impactent l'organisation de l'offre de services sur le territoire, tels que le vieillissement de la population, les nouveaux enjeux d'accessibilité, l'évolution des modes de financement et de gestion, ou encore l'exigence accrue de la population en termes de qualité ou de prix.

Pour faire face à ces évolutions, le territoire est plutôt bien doté en équipements de services et dispose d'un savoir-faire en matière d'action collective, laissant augurer d'une capacité à inventer des réponses adaptées aux nouveaux besoins de services de la population.

Objectifs

En complémentarité avec la réalisation des objectifs des trois priorités de développement, cet axe devra permettre de répondre, de façon prioritaire, aux 4 enjeux suivants :

- Maintenir et attirer une population jeune, notamment en milieu rural et sur le littoral (écoles, services enfance-jeunesse, ...)
- Répondre aux besoins croissants d'une population vieillissante
- Renforcer le lien social et intergénérationnel
- Favoriser l'innovation, l'expérimentation de nouveaux services pour répondre à l'évolution de la demande sociale

Conditions spécifiques d'intervention de la Région

L'aide régionale pourra être attribuée sous réserve que :

Projet accueil enfance-petite enfance

- le projet fasse l'objet d'un avis favorable de la Caisse d'allocations familiales.

Opérations de derniers commerces en milieu rural

- soit démontrées l'absence d'entrave à la concurrence (inexistence d'autres commerces de même catégorie à proximité) et la viabilité du projet pour l'exploitant (par la réalisation d'une étude de faisabilité et la transmission des éléments permettant d'analyser sa viabilité).

Pour les autres projets, les conditions seront précisées lors de l'analyse des fiches projets.

Indicateurs de résultat

- Nombre d'opérations d'investissement accompagnées (par type d'opération)
- Nombre de nouvelles activités accompagnées - Nombre de nouveaux services créés - Fréquentation
- Nombre d'outils de sensibilisation, communication créés – Fréquentation, diffusion
- Nombre d'opérations pilotes, d'expérimentations accompagnées